

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 26 novembre 2010

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

N° CP-2010-14-6-1

**Service consulté**

**C251, C244  
GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS**

Résumé : *Dans le cadre du GERPLAN des communautés de communes de la Vallée Noble et du Pays de Thann, le Département est sollicité pour :*

- *l'amélioration d'un accès à une ferme à Osenbach,*
- *la modernisation de l'atelier de jus de fruits de Bitschwiller-les-Thann,*
- *l'acquisition de distributeurs automatiques de produits fermiers à Aspach-le-Bas.*

*Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 12.959€.*

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée Noble

**Amélioration de l'accès à la ferme Gollentz à OSENBACH**

Lors du BP 2007, l'Assemblée Départementale a souhaité poursuivre son soutien à l'agriculture de montagne à travers une convention spécifique entre les trois collectivités alsaciennes. La convention Massif Vosgien 2007-2013 a ainsi été validée par l'Assemblée Départementale lors de sa réunion du 29 juin 2007.

Un des axes d'intervention du Département dans cette convention concerne l'amélioration des accès aux fermes isolées de montagne. Nos modalités d'aide sont les suivantes : 50 % maximum du montant des dépenses HT restant à la charge du maître d'ouvrage avec un montant subventionnable de 30.500 € HT par chemin, pour des dossiers relevant d'un projet collectif concernant l'ensemble d'une structure intercommunale ou identifié dans un programme d'actions GERPLAN.

La commune d'OSENBACH, dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée Noble, sollicite une aide départementale pour l'amélioration de l'accès à la ferme Gollentz afin de faciliter les déplacements du véhicule réfrigéré utilisé pour les marchés mais également l'accès aux consommateurs venant acheter les produits à la ferme.

Le montant des travaux éligibles s'élève à 12.130 €, le montant de la subvention départementale serait donc de 6.065 €, les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C244 au Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann

Les actions qui suivent sont inscrites au programme prévisionnel 2010 du GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

## **Modernisation de l'atelier de jus de fruits de BITSCHWILLER-LES-THANN**

La commune de Bitschwiller les Thann, à la demande de l'association locale des arboriculteurs, souhaite remplacer le fouloir-pressoir de son atelier à jus, âgé de 25 ans et devenu vétuste, par un fouloir-pressoir en acier inoxydable.

Le montant éligible s'élevant à 9.119 € HT €, la subvention départementale, à verser à la commune de Bitschwiller les Thann, serait de 3.648 € (taux d'intervention 40%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.

## **Acquisition de distributeurs automatiques de produits fermiers**

L'EARL de l'Orée du Bois envisage l'installation de distributeurs automatiques devant son corps de ferme à ASPACH-LE-BAS afin de proposer à tout moment ses œufs de poules élevées en plein air et d'autres produits locaux issus des exploitations avoisinantes comme de la farine, des pâtes, du miel...

Le plan de financement finalisé prévoit la participation de l'Europe (LEADER) à hauteur de 27,5%, du Conseil Général à hauteur de 22,5% et de l'EARL à hauteur de 50%. Le montant de la subvention départementale serait donc de 3.246 € (montant d'investissement de 14.425 €), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au Chapitre 204 Nature 2042 Fonction 74.

~~~~~

Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- l'amélioration de l'accès à la ferme Gollentz au bénéfice de la commune d'OSENBACH pour un montant de 6.065 € (montant éligible 12.130 €, taux d'intervention 50 %), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C244 au Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.
- la modernisation de l'atelier de jus de fruits au bénéfice de la commune de BITSCHWILLER-LES-THANN pour un montant de 3.648 €, (montant éligible de 9.119 € taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au Chapitre 204 Nature 20414 Fonction 74.
- l'acquisition de distributeurs automatiques de produits fermiers au bénéfice de l'EARL de l'Orée du Bois, d'Aspach le Bas pour un montant de 3.246 €, (montant éligible de 14.425 €, taux d'intervention de 22,5 %), les crédits nécessaires étant imputés sur le Programme C251 au Chapitre 204 Nature 2042 Fonction 74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 26 NOVEMBRE 2010

**Actions GERPLAN (E)  
PROGRAMME 2010**

| N° Opération | Maître d'ouvrage<br>Libellé de l'opération                                                                | Montant Subventionnable | Taux  | Montant de la<br>subvention |
|--------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------|-----------------------------|
| GPL03833     | <b>BITSCHWILLER LES THANN</b><br>Modernisation de l'atelier de jus de fruits<br>de Bitschwiller-les-Thann | 9 119,00                | 40%   | 3 648,00                    |
| GPL03834     | <b>EARL DE L'OREE DU BOIS</b><br>Acquisition de distributeurs automatiques<br>de produits fermiers        | 14 425,00               | 22,5% | 3 246,00                    |
|              |                                                                                                           |                         | Total | 6 894,00                    |

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 26 NOVEMBRE 2010

**Développement rural (Inv)**  
**PROGRAMME 2010**

| N° Opération | Maître d'ouvrage<br>Libellé de l'opération                        | Montant Subventionnable | Taux  | Montant de la<br>subvention |
|--------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------|-----------------------------|
| DRU03983     | <b>OSENBACH</b><br>Amélioration de l'accès à la ferme<br>Gollentz | 12 130,00               | 50%   | 6 065,00                    |
|              |                                                                   |                         | Total | 6 065,00                    |